

Entre les grilles

Journal de l'ASSFAM dans les centres de rétention

LES PERLES DE L'ADMINISTRATION

Depuis 2010, l'ASSFAM intervient dans les centres de rétention de Paris-Vincennes et du Palais-de-Justice, pour assurer une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes retenues.

Les intervenants rencontrent ainsi chaque année des centaines d'hommes et de femmes, enfermés pour un simple défaut de papiers.

A une époque où la société civile n'a toujours pas accès à ces lieux d'enfermement, il nous semble essentiel de communiquer sur une réalité encore trop peu connue et d'offrir aux premiers concernés la possibilité de s'exprimer.

- ✓ Monsieur N, demandeur d'asile afghan enfermé au centre de rétention de Paris-Vincennes, a refusé de se soumettre à la procédure de comparaison d'empreintes EURODAC le 8 janvier 2016. L'agent de la préfecture lui a alors fait signer une demande de renonciation à sa demande d'asile. Le tout sans explication et sans interprète.
- ✓ Monsieur M, ressortissant pakistanais, a été interpellé pour un simple contrôle d'identité le 22 janvier 2016. Il a alors présenté les documents attestant de ses démarches avec l'OFII pour une aide au retour volontaire et notamment son billet d'avion à destination de son pays d'origine, pour le 1er février 2016. Il a pourtant été placé en rétention.
- ✓ Monsieur G, ressortissant tunisien, a été interpellé le 5 novembre 2015 à la sortie d'un magasin de costumes, pour un simple contrôle d'identité. Il a immédiatement fait part de son mariage prévu le lendemain, à la mairie de Bagnolet, avec une ressortissante française. Alors que les intentions matrimoniales du couple n'avait fait l'objet d'aucun contrôle par l'officier d'état civil, monsieur G a été placé en rétention.

RECIT DE VIE

Madame D est une ressortissante marocaine. Elle a été enfermée au centre de rétention du Palais de justice du 20 au 25 janvier 2015. Elle a été libérée par le juge des libertés et de la détention.

« Dans ma famille, nous sommes sept filles et quatre garçons. Onze enfants ! Je suis la cinquième. En 2002, papa est mort. A la maison, nous n'étions plus que quatre : maman, mes deux petits frères et moi. Mes grandes sœurs étaient toutes mariées.

J'étais couturière, à Casablanca. Je ne gagnais pas beaucoup d'argent : cent-cinquante cent-quatre-vingt euros par mois. Ce n'était pas assez pour quatre personnes.



Alors **en 2004, je suis venue en France, pour gagner plus d'argent pour ma mère et mes frères.**

J'ai travaillé dans un restaurant à Saint Michel - Notre-Dame, pendant un an et demi. Au noir. Je travaillais en cuisine, mais ce n'est pas moi qui cuisinais.

J'y travaillais toute la semaine et le dimanche, dans un hôtel. C'était un travail difficile. Il n'y avait pas d'ascenseur à l'hôtel, alors je passais mon temps à monter et descendre les escaliers en portant des draps. A force, j'ai eu des problèmes de dos. J'ai dû arrêter de travailler pendant trois mois. Je prenais des médicaments et j'allais chez le kiné plusieurs fois par semaine.

Après, j'ai commencé à travailler chez des personnes âgées. J'ai commencé chez une vieille dame de quatre-vingt-dix ans, dans le 14^{ème} arrondissement. Elle devait faire des dialyses deux fois par semaine. J'ai travaillé chez elle pendant quatre ans, au noir. Puis la dame est morte.



Depuis que je vis en France, j'ai toujours habité à Clichy-la-Garenne. Au début, j'habitais avec ma copine Aïcha. Puis en 2011, je me suis mariée le 9 juillet 2011, à la mairie de Clichy. C'est ma copine Aïcha qui m'a présenté mon mari.

Mon mari, Mustapha, est arrivé en France à l'âge de huit ans, en 1970 je crois. Toute sa famille est en France. Il a trois grands enfants, qu'il a eu avec une autre femme. Je ne les ai jamais vus. Ils habitent loin, à Epinal. Mon mari a un titre de séjour et travaille à l'usine Peugeot. Il parle bien français. Il a un niveau bac.

Nous voulions des enfants mais j'ai fait plusieurs fausses couches. Ça m'a rendue très triste. Après mon mariage, j'ai cherché des heures de ménage et de repassage. J'ai trouvé assez facilement, en mettant des petites annonces dans les magasins : à la boulangerie, à la pharmacie.

Je travaille un peu partout : à Clichy, à Levallois, dans le 93, à Paris 17^{ème}. Tout n'est pas déclaré. C'est moitié déclaré, moitié au noir.

Mes clients ne sont pas tous riches, mais certains oui, un peu. Par exemple, il y a Monsieur X, à Levallois. C'est un monsieur chic, qui a une grande maison.

Il me déclare. Il y a aussi Madame Y, qui habite un grand pavillon dans le 93. Je vais chez elle une fois par semaine, de 8 h 30 à 14 h 30. Elle me déclare elle aussi.

Aujourd'hui mes petits frères travaillent, ils sont indépendants. Alors je travaille pour ma maman. Je lui envoie de l'argent tous les trois ou quatre mois. Je ne peux pas en envoyer plus souvent, c'est cher.



Je n'ai pas vu maman depuis 2004, c'est très dur. Maintenant elle est vieille et malade.

Heureusement, le téléphone est gratuit entre la France et le Maroc si on appelle sur le fixe. Alors j'appelle toutes les semaines.

Je n'ai pas de famille en France. Seulement mon mari et deux copines, Fatiha et ma voisine Hanane. Il y avait aussi Aïcha, mais elle est morte en 2013.

Jusqu'au 19 octobre, je n'avais jamais eu de problème avec la police. C'est la première fois et c'est un grand cauchemar.

Le magasin Leclerc est juste en face de la maison, à Clichy. J'y vais une ou deux fois par semaine, pour faire les courses. **Et cette fois-ci, je ne sais pas ce qui m'est passé par la tête. C'est un cauchemar.** J'étais dans le rayon des shampoings et du maquillage et j'ai volé du ricil, du crayon pour les yeux et du rouge à lèvres. Les policiers m'ont mis des menottes et m'ont emmenée au commissariat.

Le soir, mon mari sort tard du travail. Ce jour-là, quand il est rentré à 22 heures, il s'est inquiété de ne pas me voir à la maison. Il a téléphoné partout, même à l'hôpital. Quand il a appelé au commissariat, les policiers lui ont dit « oui, votre épouse est là, mais vous ne pouvez pas lui parler, elle est en garde à vue ».



Je m'en veux beaucoup de cette bêtise. J'ai beaucoup pleuré en arrivant au centre de rétention.

Ici, ça va, les gens sont gentils. Ce matin quand je suis rentrée du tribunal administratif, les policiers m'ont dit de ne pas m'inquiéter ; je revois le juge dimanche.

J'espère vraiment sortir dimanche. J'ai pris un avocat. Il est gentil. Il parle bien avec mon mari. Hier soir il l'a même appelé à 23 heures. »

RECIT DE VIE

Madame et Monsieur G sont venus d'Algérie pour faire soigner leur fils, R, atteint d'une maladie grave. R a fêté son premier anniversaire, et déjà il a subi plusieurs hospitalisations lourdes, mais infructueuses.

Après une première tentative pour obtenir un visa médical pour la France, le couple a décidé de passer outre les formalités administratives. La vie de leur enfant étant en jeu, ils n'ont plus souhaité attendre. Ils ont obtenu un visa de tourisme et sont tous arrivés en France. W, le grand frère de R, mais qui n'a que quatre ans, a pris l'avion pour la première fois. Ils avaient l'idée que les choses iraient très vite, ils n'ont donc demandé que quelques semaines de disponibilité à leurs employeurs, ils ont fermé leur maison et confié les clefs à des amis. C'est le cœur plein d'espoir qu'ils sont arrivés à Paris. Ce n'était malheureusement que le début des difficultés.

Pourquoi êtes-vous venus en France ?

En Algérie, j'ai d'abord déposé une demande de « visa médical » mais elle a été refusée. Ma demande de visa de tourisme en revanche, a été acceptée.

Nous sommes allés à l'hôpital Necker, pour que R puisse être suivi. Son état de santé nécessitait deux opérations. Rien que la première coûtait trente-quatre mille euros.

Des gens m'ont proposé d'aller à la mosquée pour m'aider à récolter de l'argent mais ça n'a pas marché. En un mois, nous avons juste réuni entre cinq cents et six cents euros.

Heureusement, à l'hôpital de Bobigny, on m'a aidé à remplir un dossier pour bénéficier de l'aide médicale d'Etat.

Au pays, j'ai payé pour deux opérations, mais elles n'ont pas marché. Les médecins ont fait n'importe quoi, même dans la belle clinique privée, alors que vraiment, ce n'est pas donné à tout le monde de se faire soigner là-bas. Mon fils a fait une hémorragie et ils n'ont rien fait. Il a failli mourir.

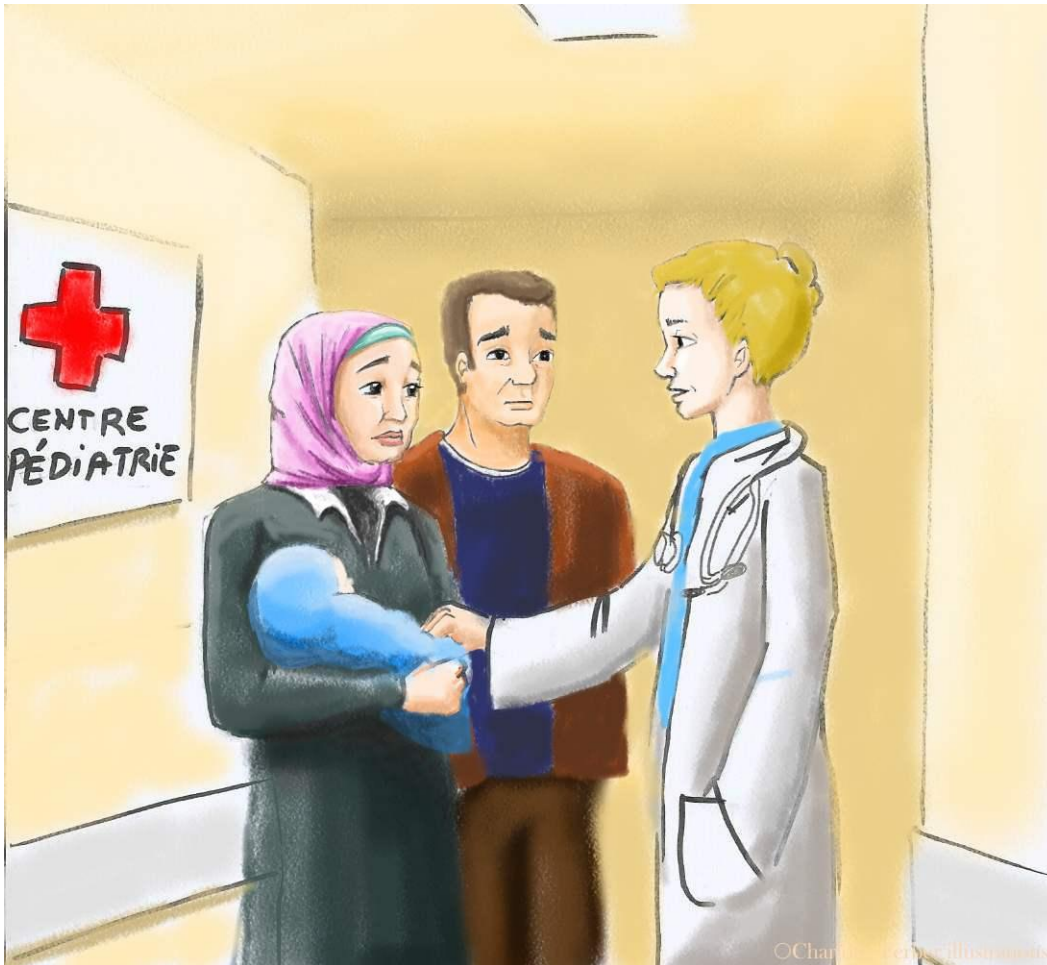
Ici tout est propre, les gens te rassurent, ils t'expliquent ce qu'il se passe, pas comme chez nous. C'est pour le bien de mon fils que je suis là. Je ne voulais pas le laisser encore risquer sa vie.

Le problème, c'est que je ne pensais pas que ça allait prendre autant de temps. Je pensais : « On part juste le temps qu'ils terminent de le guérir et je rentre. » Car on a une maison là-bas, on a fermé la maison, on a donné les clefs. On est fonctionnaires, ma femme et moi. Du coup, on a pris une disponibilité.

Le visa, il était valable pour un mois. Je pensais que ça suffirait. En fait, au pays, ça va très vite car ils ne cherchent pas à savoir, à faire des analyses. Ils t'opèrent sans faire de recherche et il n'y a pas de suivi. Une fois que tu sors de l'opération il n'y a aucune garantie.

Ma femme a eu un rendez-vous à la préfecture, pour avoir une carte de séjour en tant qu'accompagnant d'enfant malade. Mais ils ne l'ont donnée qu'à elle. Ils ont dit qu'une seule personne pouvait rester avec le petit. Il n'y a besoin que d'une personne il paraît.

Mais c'est impossible. Je veux rester ici auprès de mon fils, avec ma famille. Ce serait trop dur pour ma femme de rester ici toute seule. Elle ne parle pas français. Déjà qu'à deux ce n'est pas facile, alors imaginez ! Il faut amener le petit à la maternelle, s'occuper de l'autre, courir tout le temps... et s'inquiéter.



Est-ce que vous saviez que c'était possible d'aller en rétention ?

Je sais que quand tu n'es pas en règle tout devient compliqué. Moi, je préférerais être en règle. C'est mieux que d'être un sans papier. Moralement, c'est dur.

J'ai cru qu'à la fin de mon visa je pourrai aller à la préfecture, leur expliquer ma situation que je pourrais bénéficier d'une prolongation de mon visa.

Mais non ! La police, elle s'en fout de l'état de mon fils. Ils m'ont dit : « Vous, vous êtes... ». Comment on dit... : « illégal... ». Ouais, voilà c'est ça... « Illégal ».

J'ai été arrêté et j'ai fini au centre de rétention. Mon passeport et mon permis ont été confisqués.

Pouvez-vous nous parler de l'enfermement ?

C'est dur ici. Même au pays, je n'ai jamais fait de mal, je n'ai jamais été en prison.

Juste avant la nouvelle année, la police m'a arrêté pour un contrôle de papiers. Il y avait d'autres personnes avec moi. Nous avons été fouillés, puis menottés deux par deux et emmenés au commissariat. Nous sommes restés au sous-sol le temps qu'ils ramènent d'autres gens. C'est là que nous avons passé le réveillon. Ensuite, nous avons été emmenés au centre de rétention.

Là, des gens nous ont donné des couvertures, des oreillers. L'infirmière nous a demandé si nous avions des maladies. C'est là que j'ai pu dire que je suis épileptique. J'ai trouvé ça bien. En Algérie, on ne m'aurait jamais posé la question.

Mais c'est la galère : les toilettes, les douches. **Je suis resté six jours enfermé, mais j'ai cru que c'était six mois.**

La journée ne passe pas vite, tu penses tout le temps et avec le stress tu n'arrives pas à dormir. Chacun te raconte son histoire. En plus j'avais peur d'être renvoyé en Algérie, alors que je devais être présent pour l'opération de mon fils.

Et depuis ?

Je ne peux même pas marcher normalement. On se couche tôt, on se met à la maison car on a peur que la police nous tombe dessus. Depuis que je suis arrivé, on a été qu'une seule fois voir la tour Eiffel.

C'est la honte si la police t'arrête ! Imaginez avec ma femme et mon fils. Ou comme la dernière fois, devant tout le monde, comme un voleur, un dealer ou je ne sais pas qui.

C'est ça le plus dur. Ce n'est pas facile d'être considéré comme ça. J'ai peur de me promener dans la rue.

J'ai hâte que le petit guérisse pour pouvoir rentrer chez moi. Je veux rentrer la conscience tranquille. Il a failli mourir deux fois alors qu'il a fêté son premier anniversaire il y a quelques semaines seulement.

J'aimerais bien être entouré de mes garçons et reprendre ma vie. Là pour l'instant, c'est que la galère ! C'est trop pour moi.

Là, je suis un peu soulagé. C'est une bonne chose que R soit sorti de l'hôpital. Mais quand même... ce n'est pas facile à oublier, tu as toujours le doute. Tu t'attends au pire. Mais ça va, d'après les docteurs, l'opération s'est bien passée. On attend de voir.

ATTENTION – ETAT D'URGENCE

L'article L511-3-1 du CESEDA prévoit que «L'autorité administrative compétente peut, par décision motivée, obliger un ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse, ou un membre de sa famille à quitter le territoire français lorsqu'elle constate : (...) 3° (...) que, pendant la période de trois mois à compter de son entrée en France, son comportement personnel constitue une menace réelle, actuelle et suffisamment grave pour un intérêt fondamental de la société française. »

Le 29 novembre 2015, à l'issue d'un rassemblement sur la place de la République, plusieurs ressortissants communautaires ont été interpellés puis placés au centre de rétention de Paris-Vincennes. Le motif invoqué : « s'être maintenu à la participation à un attroupement après sommation de se disperser » / « participation sans arme à un attroupement après sommation de se disperser ».

Ils témoignent.

« Partir sans document d'identité était un pur choix. Je défends l'idée que nous n'avons pas besoin d'avoir de papier pour exister.

Je suis parti de Suisse le 22 novembre 2015 à vélo. Mon objectif : être présent pour la chaîne humaine organisée en l'occasion de la COP 21.

Le 28 novembre, je suis arrivé à Paris, où j'ai été hébergé par des amis.

Le lendemain, dès 11 h je me suis promené entre république et nation pour observer la chaîne humaine. A 13 h, la moitié des participants convergeaient vers la place de la République. J'ai alors décidé de les suivre. Une fois arrivé, j'ai constaté la présence d'un grand nombre de CRS et de cars de police. J'ai hésité à quitter les lieux, mais en raison de l'ambiance bon enfant qui se dégageait, je me suis décidé à rester.



Je me suis promené sur la place et j'ai notamment observé un cortège qui commençait à faire le tour de la place. Les gens chantaient « État d'urgence, État Policier ». Le cortège s'est engouffré dans une rue avant d'être bloqué par la police.

Une confrontation a suivi, pendant laquelle j'ai entendu des explosions et constaté des lancements de gaz lacrymogène. Pour ma part, je ne faisais qu'observer, et **voyant la tournure des évènements, j'ai cherché à quitter la place. A ce moment-là, la place était déjà encerclée par les CRS.**

J'ai pensé « ils vont tous nous arrêter ». Une immense chaîne s'est constituée, nous nous tenions tous par le bras, pour rester groupé le plus possible. J'ai eu peur, face à tant de violence. C'est vraiment impressionnant, oppressant, de les voir en face de soi, les « robot-cops », prêts à charger. Petit à petit, ils se sont rapprochés de nous, jusqu'à ce qu'ils nous touchent avec leur bouclier. Ils nous ont alors tirés par les vêtements afin de nous désolidariser. Trois personnes sont tombées au sol, dont moi.

A terre, je ne pouvais plus réagir. Là, j'ai été malmené (clé de bras, étranglement), puis mis à l'écart, ils m'ont fouillé, m'ont enlevé ma ceinture, mon téléphone, ont déchiré la poche de mon pantalon. Ils étaient vraiment énervés. Ils ont fini par me mettre dans un camion.

Dans le fourgon, avec les autres personnes interpellées, on a un peu rigolé de l'absurdité de la chose, en attendant de savoir ce qui allait nous arriver. La conductrice du camion m'a expliqué qu'elle ne faisait que son travail. Certaines personnes avaient encore leur téléphone et ont appelé leurs proches, voir directement leur avocat.

Une fois au commissariat, on nous a demandé nos identités. Mes droits m'ont été notifiés en vitesse.

J'ai été le premier arrivé dans la pièce où nous avons été gardés. Elle faisait environ quinze mètres carrés. Au final, nous nous sommes retrouvés à quinze personnes.

Nous avons passé plus de trois heures enfermés sans avoir ni à boire ni à manger. Aller aux toilettes était un combat. Nous avons été transférés dans un autre commissariat, après que les policiers nous aient mis des sortes de liens en plastique, en guise de menottes. Ils peinaient à nous les mettre et ne semblaient pas très à l'aise. En plus, nous avons vite constaté que nous pouvions les enlever facilement, ce que nous avons fait, pour taper dans nos mains et chanter. « Faîte ce que vous voulez, nous sommes quand même libres. »

Blague à part, j'avais un examen de fin de diplôme le mardi suivant, que j'ai manqué du fait de mon maintien en rétention.

Plus largement, je me dis que pour moi ça va, je suis suisse. Mais c'est déprimant de voir ce qui arrive à d'autres personnes qui ont moins de chance que moi. J'ai vu la misère. »

Léo, ressortissant suisse.

« Je suis arrivé en France samedi 28 novembre avec un ami. Nous avons fait du stop de Belgique pour venir visiter Paris et participer à la chaîne humaine pour la Cop 21. Nous étions fiers avec nos pancartes. Le dimanche matin, une fois les informations sur la chaîne humaine reçues, nous nous sommes dirigés vers la place de la République avec nos pancartes. Dans le

métro nous sommes tombés sur des CRS, ils ne nous ont rien dit. Sur nos drapeaux: « Move the climat » « There is no plan(et) B. Act Know ».

Nous marchions vers la dernière étape, place de la République. Dans les rues, de plus en plus de CRS étaient présents. Certains nous ont demandé de montrer nos drapeaux et de regarder nos sacs. Personnes ne nous a interdit d'aller place de la République.

Une fois arrivés, l'ambiance était tranquille. Nous chantions. Je suis monté dans un arbre et j'ai accroché mes drapeaux. Les radio et télévision belges nous ont interviewés.

Nous sommes retournés vers la place et nous nous sommes rendu compte que l'ambiance avait changé. Certains jetaient des pétards et lançaient des projectiles. Mes amis et moi étions déçus car nous savons bien que cela fait de la mauvaise pub pour nos revendications. **Nous avons décidé de faire une autre pancarte : « We didn't come for the cops, we came for the COP » “Let's, ignore them” Nous étions plantés dos aux CRS, avec nos pancartes face à la foule. Nous faisons des signes de paix.**¹

Je me suis assis par terre, toujours dos à la police, face à la foule, pour continuer de canaliser l'attention vers le climat. Quand tout à coup je me suis pris un violent coup de pied dans le dos, puis du gaz lacrymogène. J'en ai encore les yeux rouges. Je suis resté assis accroché à mon but mais ils m'ont soulevé en m'attrapant par la gorge. Ils m'ont traîné par terre et ils hurlaient « ta gueule ta gueule ». **Je tentais de leur expliquer ma démarche, mais ils hurlaient plus fort. Tout était trouble autour de moi, ils m'ont fait une clé de cou si forte que j'ai fini par perdre connaissance. »**

Tom, ressortissant belge

« Nous avons été menottés dans le dos dans le fourgon dans lequel nous sommes restés environ deux heures. Le camion faisait le tour de Paris afin de ramasser tous les manifestants.

Les menottes étaient beaucoup trop serrées. Les CRS s'amusaient à freiner brusquement afin que nous nous cognions. Le chauffage était mis au maximum, nous manquions d'air. Nous gardions le sourire en chantant des slogans « la prison, c'est trop bien, pirouette cacaouette » Nous sommes enfin arrivés au commissariat de Clignancourt vers 18 h. On nous a pris nos affaires, on nous a retiré nos chaussures, on nous a vite fait passer dans un bureau un par un où l'on nous a énoncé le B-A-B-A des droits. Nous avons fini dans une cellule de quinze mètres carrés à environ trente personnes. L'odeur humaine était à son comble, nous manquions encore d'air.

Les toilettes étaient tout de même accessibles de temps en temps. Bien sûr nous étions en chaussettes et le sol était trempé et ... remplis de particules élémentaires.

Jusqu'à 00 h 30 nous avons été détenus par les services de la police française, et nous n'avions ni mangé ni bu. Rien ne nous a été donné et tout ce qu'on demandait nous a été refusé. J'ai été de nouveau menotté dans le dos vers 00 h 30, rebelote dans le fourgon. On m'a rendu mes chaussures, sans les lacets. J'ai été transféré au commissariat du 2^{ème} arrondissement.

J'ai été mis dans une cellule où il y avait trois matelas et déjà trois personnes... Par chance, un camarade de cellule m'a donné sa couverture avec pitié et compassion. J'ai dormi tant bien que mal. Le lendemain matin, je me suis aperçu que j'étais avec un des militants pacifiques que j'avais vu la veille avec une pancarte géante sur laquelle était écrit « PAIX ». Il y avait aussi un kurde Irakien que j'avais vu prendre des photos et un diabétique qui attendait sa dose d'insuline depuis la veille.

¹ Vidéo en ligne sur : <https://mrmondialisation.org/cop21-une-compilation-des-violences-policieres-devient-virale/>

A 8 h... OUF ! Enfin, nous avons eu quelque chose à manger : un biscuit et un jus d'orange, ça fait quand même du bien.

Vers 11h ont eu lieu les auditions. J'ai vu un avocat trente minutes. Quand il m'a montré le PV d'audition, **j'ai constaté quelques erreurs concernant la retranscription de mes propos. Les policiers ont râlé et n'ont pas eu envie de modifier le PV : « on s'en fou de toute façon personne ne lit ça ! ». J'ai insisté et ils ont fini par le modifier.**

J'entendais un des policiers s'énerver et dire « putain il nous fait chier cet avocat ; moi je suis diabétique, je ne vais pas en manif point ! » J'halluciniais.

J'ai été ramené en cellule jusqu'à 15 h 45. J'ai alors été convoqué, on m'a expliqué que le procureur avait été plus sévère avec moi et qu'on allait m'amener au centre de rétention. Un policier m'a dit « Et oui bienvenue en République française monsieur ! »

J'ai été ramené en cellule et j'ai attendu encore une heure en voyant tous les autres libérés un par un... J'avoue avoir commencé à paniquer.

Un gradé qui m'a croisé, m'a dit avec condescendance et mépris « alors, on n'a pas ses papiers ? » ce à quoi j'ai répondu « Si, je suis belge, j'ai mon passeport » Là il a regardé son collègue, étonné.

Les menottes au dos bien serrées, on a pris la route pour Vincennes.

Ici, l'ambiance est plus détendue, les policiers sont plus sympas. **J'ai découvert le centre de rétention pour sans papier...Vive la République !**

Roland, ressortissant belge

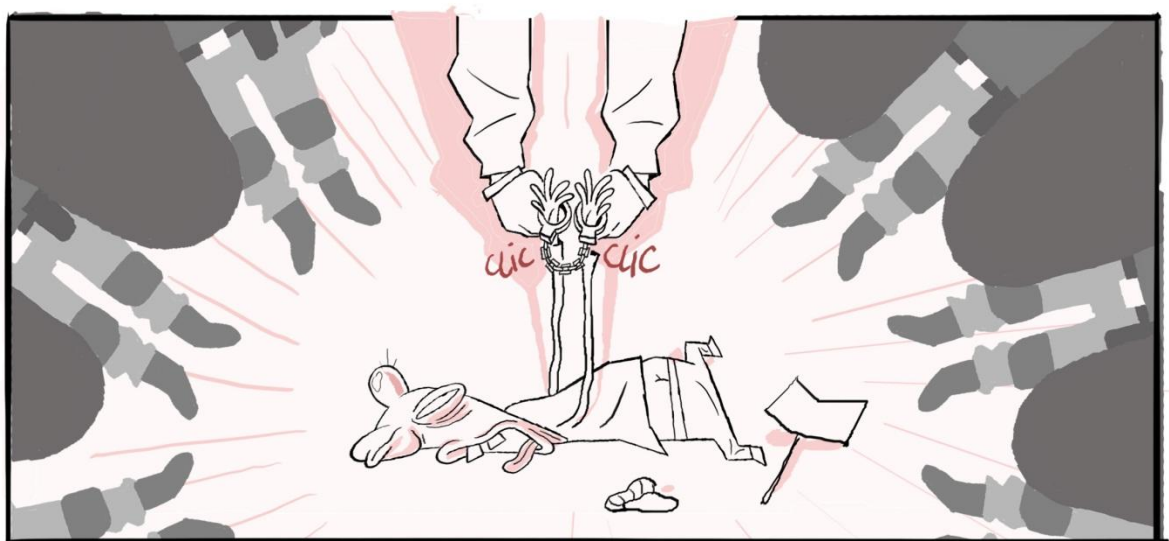
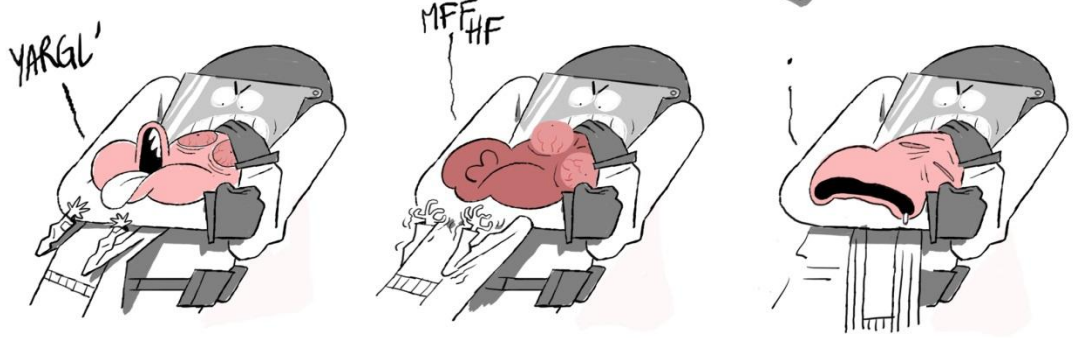
ILS ONT OSE !

Petites phrases & Grandes surprises

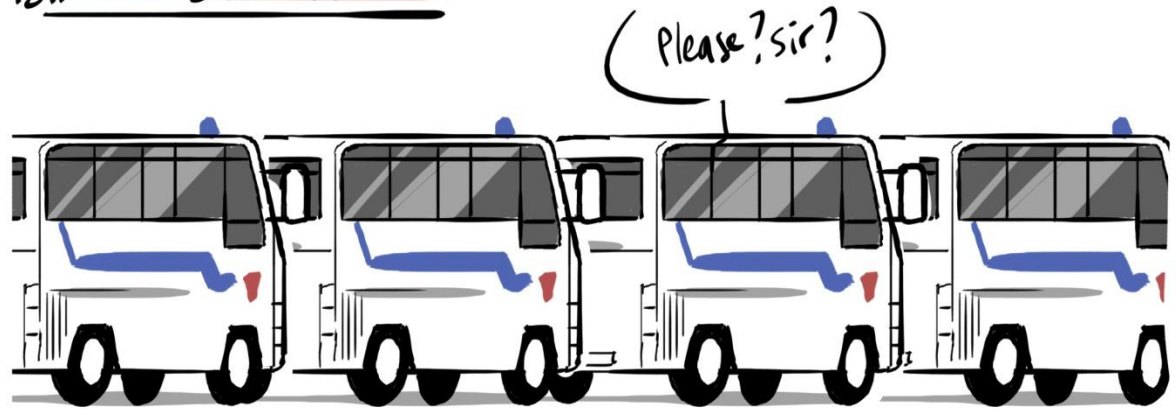
« Attendu que la procédure présentée au juge de la liberté et de la détention ne lui permet pas d'apprécier la régularité de celle-ci ; qu'en particulier sont ignorés la date d'interpellation, le cadre juridique de la privation de liberté, le respect de l'exercice des droits de la personne ; que l'état d'urgence n'emporte pas pour conséquence la possibilité de présenter un dossier sans procès-verbal d'interpellation ni procès-verbal de placement en garde à vue ni procès-verbal de durée de la garde à vue ; qu'ainsi la requête sera dite irrecevable. »

OUF ! Pour une fois voilà une bonne surprise monsieur le juge !

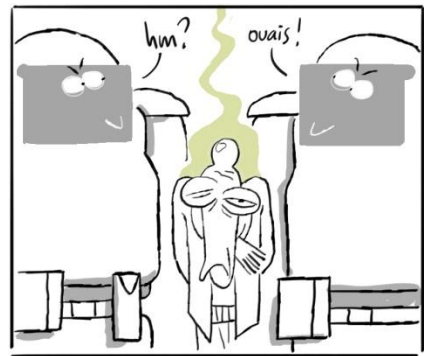
16H: PLACE DE LA REPUBLIQUE



19H30 : DANS LE CAR



21H : AU COMMISSARIAT



Ont participé à ce numéro : Elodie BIDE, Hélène CARRE, Emilie DAVID, Justine GIRARD, Elizabeth HUET, Anaïs MARIETTE, Laura PANDOLFI

Illustrations : Anaïs CHAUMEIL, Julien DAUBAS, Charlotte FERBER

Coordination : Marie LINDEMANN – assfam.coordination@gmail.com - 06.69.29.52.26

Responsable pôle juridique : Céline GUYOT – celine.guyot@assfam.org – 06.59.81.00.25



**ASSFAM – SIEGE SOCIAL
5 rue Saulnier, 75009 Paris
Tél. : 01.48.00.90.70 / Fax : 01.45.23.38.07
www.assfam.org**